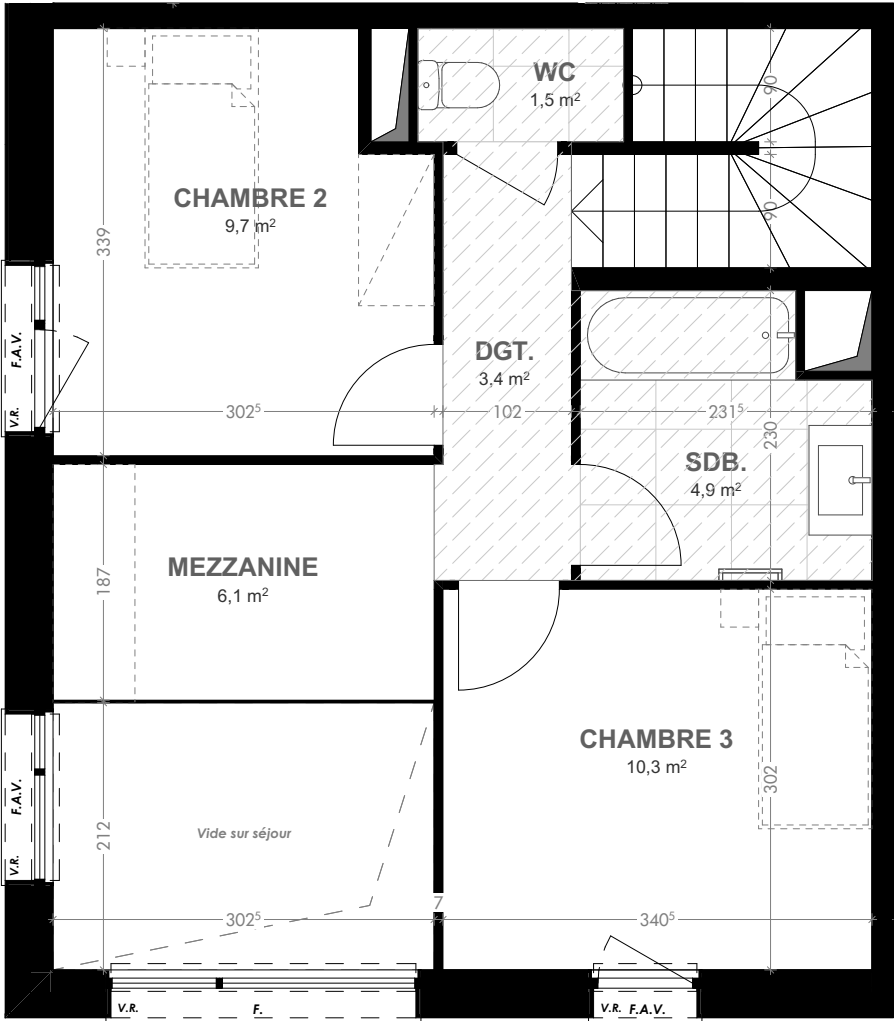
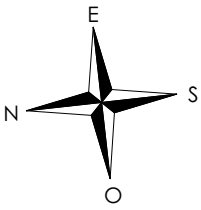
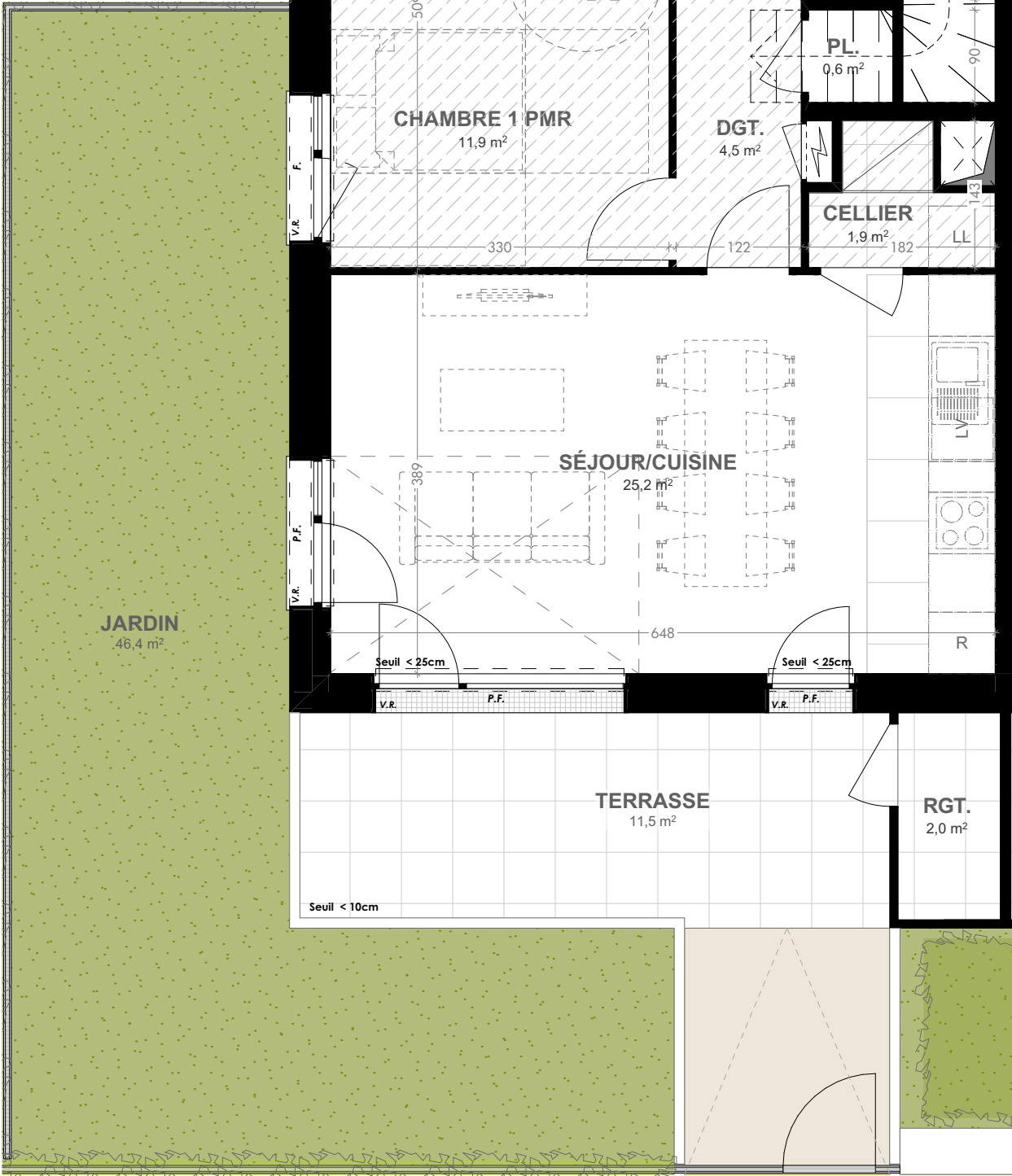
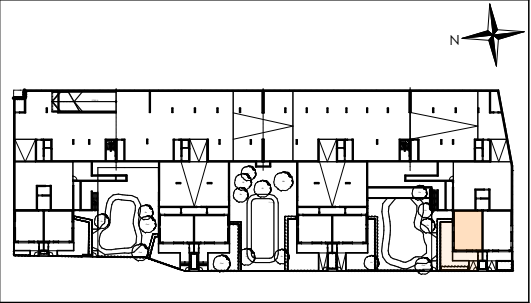


LÉGENDE PLAN	
P.F.	Porte-fenêtre
F.	Fenêtre
F.A.V.	Fenêtre Allège Vitrée
V.R.	Volet roulant
	Tableau électrique
PL.	Placard
R	Réfrigérateur
L.L.	Lave-linge
L.V.	Lave-vaisselle
	Soffite/Faux-plafond
	Niveaux



BÂTIMENT	A
APPARTEMENT	4 pièces
NIVEAU	R-2/-1
NUMÉRO	A-241



ENTRÉE	4,4
SÉJOUR/CUISINE	25,2
CHAMBRE 1 PMR	11,9
SDE	2,2
CHAMBRE 2	9,7
CHAMBRE 3	10,3
MEZZANINE	6,1
SDB.	4,9
CELLIER	1,9
WC	1,8
WC	1,5
PL.	0,6
DGT.	3,4
DGT.	4,5
TOTAL SURFACE HABITABLE	88,4 m²
JARDIN	46,4
RGT.	2,0
TERRASSE	11,5
TOTAL SURFACE ANNEXES	59,9 m²

OGIC
155 rue Jean-Jacques Rousseau -
Issy-les-Moulineaux 92130
TEL 01 55 20 31 31
MAIL contact@ogic.fr

www.ogic.fr

NB : le présent document exprime la figure et les dispositions générales de l'appartement. Les surfaces indiquées sont approximatives. Des variations peuvent intervenir en fonction des contraintes techniques et/ou réglementaires de la réalisation, tant en ce qui concerne les dimensions libres que l'équipement. Les retombées de poutres, faux-plafonds, soffites, canalisations, ne sont pas tous figurés et peuvent être modifiés pour des raisons techniques. Les éléments de mobiliers de cuisine et les implantations des équipements électriques sont présentés à titre indicatif et ne sont pas contractuels. Les éventuelles plantations dans les jardins privatifs ou espaces communs ne sont pas contractuelles.

Ce logement est considéré comme évolutif au titre de la loi ELAN du 23 novembre 2018.
Sa conception permet la redistribution des volumes pour garantir l'accessibilité ultérieure de l'unité de vie à l'issue de travaux simples.
Le plan accessible est celui présenté au permis de construire.



DATE:	09/03/2026	IND:	A
-------	------------	------	---